

Ski **E**scalade **R**andonnée **A**lpinisme **C**ourse

Acquérir des compétences en Activités Physiques de Pleine Nature

Sortie ESCALADE

Falaise de Crept

QUOI :

Description : Escalade en falaise, voies d'une longueur. 191 voies du 4b au 8c, jusqu'à 35m de hauteur.
Topo de référence : ROC'in BUGEY-Sud
Intérêts : Variété des difficultés et typologies de voies sur calcaire. Accessibilité du site.

QUAND :

Date : Du **04/10/2020** Au **04/10/2020** **Durée :** Journée

OÙ :

Lieu de RDV et prise en charge du groupe par l'enseignant :
Parking du site d'escalade de Crept : Piste en direction de la cascade de la Brive. Crept-Seillonaz (01470).
Heure du début de la pratique : 10h00 **Heure approximative de fin de pratique :** 17h

COMMENT :

Déplacement : ☒ **Co-voiturage** ☐ Minibus ☐ Train ☐ Bus avec chauffeur ☐ Autre
Lieu de RDV et Heure départ : à définir avec votre conducteur **Heure retour Lyon :** 19h maximum

POUR QUI :

Prérequis exigés : Être autonome en salle : savoir grimper et assurer en tête. Être étudiant.e à Lyon 2.

AVEC QUOI :

Matériel à prévoir : Chaussons d'escalade, Matériel d'escalade personnel si possible, vêtements adaptés, Pique-nique, eau et sac à dos, Lunettes de soleil - crème solaire.

Matériel fourni : Matériel d'escalade si nécessaire sauf chaussons.

Restauration : Autonomie, à prévoir individuellement

Type d'hébergement : Aucun

Forme d'hébergement : Aucun

Adresse et coordonnées de l'hébergement :

COMBIEN :

Coût demandé à chaque étudiant :

L'ensemble des frais (Essence + si nécessaire location et péage) est calculé par le conducteur puis réparti entre tous les passagers du véhicule. 0€ à la charge du conducteur qui prend son véhicule ou organise la location et la prise en charge des passagers.

AVEC QUI :

Effectif : 12 maximum (3 voitures)

Comment s'inscrire : Par mail à christophe.jousselin@univ-lyon2.fr : Mentionnez votre n° tél et si vous avez ou non un véhicule et du nombre de places disponibles pour le covoiturage. Au plus tard le jeudi soir avant la sortie.

Enseignant responsable : Christophe JOUSSELIN

06.64.76.30.93

CONDITIONS PARTICULIERES

Pour le conducteur

Fixer les lieux, heures de RDV et frais demandés aux passagers.

Fournir par mail au responsable, au plus tard l'avant-veille de la sortie copies de :

Permis de conduire

Carte grise du véhicule

Certificat d'assurance et contrôle technique à jour

Pour les passagers

Contacter les conducteurs pour réserver une place et prévoir le montant demandé pour les défrayer

POUR TOUS

- Les lieux et dates de sortie sont susceptibles de modification ou d'annulation jusqu'à la veille selon les conditions météorologiques annoncées. Une confirmation par mail vous sera envoyée la veille de la sortie.

- Le Port du masque obligatoire dans la voiture et si une distance de 2 mètres ne peut être respectée entre pratiquants.

- Le port du casque est obligatoire pour le grimpeur et l'assureur.

- Pieds nus interdits au pied des voies

- Port du tee-shirt obligatoire.

- Pas de corde entre les dents pour mousquetonner.

- Eviter les changements de corde, de brin de corde et de cordée.

En participant à cette sortie, vous serez immergés en pleine nature. Vous devez être conscients des risques inhérents et de la nécessité d'un comportement responsable pour une pratique en sécurité et respectueuse de l'environnement.

A dimanche...hors des murs, hors du temps ☺

C.JOUSSELIN